

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°23
Séance du 21 juillet 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le **21 juillet à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

Présents :

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Gaëlle LABALME, Marianne MORSLI, Karine POTHIER, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

Absents excusés :

Franck RAMPON donne pouvoir à Roger RIBOLLET
Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Evelyne MONFRAY, Karine MOMMESSIN.

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : **9**

Date de la convocation : **13 juillet 2023**

Date d'affichage : **13 juillet 2023**

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marianne MORSLI a été nommée secrétaire de séance.

N° 23 : Acceptation du fond de concours 2023 de la CCVSC pour le Chaucidou et la Cantine

Vu la demande de fond de concours faite à la Communauté de Communes Val de Saône Centre le 16 juin 2023 pour le Chaucidou et la Cantine,

Vu le règlement de fonds de concours de la Communauté de Communes Val de Saône

Vu l'attribution du fonds de concours par la Communauté de Commune Val de Saône Centre pour un montant de 15 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ **ACCEPTÉ** le montant de 15 000€ attribué par la communauté de communes Val de Saône Centre pour la participation aux travaux du Chaucidou et de la Cantine

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT

Mis en ligne le : **24/07/2023**

